

**Aucun contractuel (EVS-AVS) ne doit rester au chômage fin juin !
Tous les contrats doivent être renouvelés immédiatement !
Des emplois statutaires doivent être créés !**

**Rassemblement chez le Premier ministre le 1er juillet
Rendez vous à 14 h 30 métro Varenne**

Le mardi 23 juin le préfet de la Gironde a déclaré lors d'un conseil de formation à la région Aquitaine :

« Suite à la demande de Force Ouvrière, j'ai décidé que les 387 EVS de Gironde seront réemployés à compter du 1^{er} septembre. Leur contrat sera renouvelé à cette date. »

Le cabinet du préfet a confirmé par téléphone cette déclaration à la FNEC FP FO 33 dans l'après midi.

**Si c'est possible au premier septembre alors c'est possible tout de suite !
Si c'est possible en Gironde, alors c'est possible partout !**

Les 32 000 EVS AVS, contractuels de droit privé dans l'éducation nationale, ne doivent pas se retrouver au chômage fin juin. Leur contrat doit être renouvelé immédiatement.

Le 27 mai dernier, 25 000 pétitions intersyndicales portées par 150 délégués mandatés par des assemblées réunies avec les syndicats dans 25 départements ont été déposés au ministère de l'éducation nationale. La FNEC FP FO et le SNUIPP Paris ont accompagné la délégation.

Le 27 mai dernier la FNEC FP FO a pris ses responsabilités en dépit des incompréhensibles manœuvres et renoncements des organisations syndicales nationales qui ont refusé de porter les pétitions au ministère (SNUIPP FSU, SE UNSA, SGEN CFDT, UNSEN CGT, UNCEVS) et ont renvoyé les EVS AVS à la perspective de la « journée d'action » du samedi 13 juin qui fut un échec.

Le 27 mai dernier, la FNEC FP FO dans tous les départements a pris ses responsabilités en s'associant aux délégations dans les préfectures et en décidant de poursuivre et d'amplifier la mobilisation : nous reviendrons à déclaré la délégation au ministère.

Depuis FO n'a cessé à tous les niveaux de proposer l'action commune à tous les niveaux sur les revendications des EVS AVS reprises par la pétition intersyndicale nationale. Dans de très nombreux départements la détermination des salariés a permis de réaliser l'action commune, d'amplifier les signatures et multiplier les initiatives :

- 100 000 signatures de titulaires et contractuels,
- Prises de position de nombreux élus maires, sénateurs et députés,
- Prises de position des CTP et des CDEN de l'éducation nationale,
- De nombreux dossiers d'EVS AVS ont été réexaminés et des contrats renouvelés.

Aujourd'hui la déclaration du préfet de la Gironde l'indique : la mobilisation et le rapport de force font reculer le gouvernement.

Les EVS d'Indre et Loire réunis avec FO le lundi 22 juin ont décidé d'aller chez le premier ministre Fillon le 1^{er} juillet et s'adressent à toutes les organisations syndicales.

Ils ont raison. La FNEC FP FO reprend leur appel et s'adresse à tous les personnels, contractuels et titulaires de la région parisienne pour qu'ils se rassemblent le 1^{er} juillet à 14h30 au métro Varenne. La FNEC FP FO s'adresse au premier ministre pour qu'une délégation soit reçue.

La FNEC FP FO appelle les personnels contractuels et titulaires de l'éducation nationale à constituer des délégations dans chaque département pour monter à Paris avec les dossiers, avec les pétitions, avec les prises de position. La décision du préfet de Bordeaux de Gironde doit être généralisée à la date du 1^{er} juillet.

La FNEC FP FO s'adresse à toutes les organisations syndicales de l'Education nationale qui ont pris l'initiative de la pétition intersyndicale et les invite à s'associer au rassemblement.

La FNEC s'associera à toutes initiatives et à toutes les délégations décidées avec les personnels sur leurs revendications.